

# UN PROFESSIONNEL DU DROIT



## Qualifications du formateur :

- Être un Juriste pénaliste ou avoir des connaissances avérées dans le domaine du droit pénal positif, procédure pénale et procédure judiciaire pénale ;
- Avoir au moins 15 ans d'expérience en matière de la pratique Judiciaire et d'animation des sessions de formation et d'évaluation de l'atteinte des objectifs y afférents ;
- Être capable d'identifier des thématiques pertinentes en matière de droit et de pouvoir les développer lors d'une session de formation ;
- Être capable d'élaborer des canevas et des fiches techniques de formation ;
- Être capable de concevoir des modules de formation ;
- Être capable d'élaborer des rapports de formations.

## Qualités personnelles :

- Être de bonne constitution physique et de bonne moralité ;
- Avoir de la rigueur, du dynamisme et de flexibilité dans le travail ;
- Avoir la capacité à s'organiser dans son travail et de travailler aussi bien de manière autonome qu'en équipe.

## Infos complémentaires :

- Type de contrat : à définir
- Nombre d'heures par semaine : 35
- Date d'entrée : approximativement 08/2023